

Compte rendu de la Commission Thématique Communication  
Commission Locale de l'Eau  
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Arroux - Bourbince

Cussy-en-Morvan, le 27 janvier 2011

## ORDRE DU JOUR

1. Communication interne à la CLE : Stratégie et formalisation
2. Communication externe à la CLE : Stratégie et formalisation
3. Questions diverses

### 1. Communication interne à la CLE : Stratégie et formalisation

Le 1<sup>er</sup> point abordé concerne le **relais des documents** (invitations, documents de travail, comptes-rendus, pouvoirs, etc.) aux membres de la CLE.

Le tableau suivant présente ainsi les propositions des nouveaux relais :

	<b>Impression / Transmission courrier</b>	<b>Transmission mail</b>	<b>Télécharger sur <i>Gesteau</i></b>	<b>Télécharger sur site perso</b>
<b>Invitation</b>	x	x		
<b>Documents de travail avant réunion</b>	x			
<b>Documents de travail pendant réunion</b>	x			
<b>Comptes-rendus</b>	x	x	x	
<b>Pouvoirs</b>	x	x		
<b>Autres documents produits (arrêtés, études, Etat des Lieux, etc.)</b>		x	x	

- Les croix reprennent la formalisation des relais jusqu'à ce jour.
- La couleur verte reflète les nouvelles propositions.

Cette démarche se veut éco-citoyenne. Ainsi la CLE fait un usage raisonné du papier et des consommables liés à l'impression. Aussi, les coûts liés à l'envoi des documents se retrouveront amoindris. Dernier point, la suppression des « courriers papiers » permettra un gain de temps certain concernant la charge administrative de l'animateur.

Pour résumer, des documents de travaux seront toujours remis le jour de la réunion. Cependant les autres documents (invitations, comptes-rendus, etc.) seront transmis uniquement numériquement. *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ...*

Rappel pour télécharger sur *Gesteau* et accéder aux documents :

Copiez cette adresse dans votre navigateur :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=SAGE04051>

Puis, cliquez sur la rubrique « Documents produits »

Finalement, choisissez la sous-rubrique désirée (ici présentée, les comptes-rendus)

The screenshot shows the website interface for 'Gest'EAU Les SAGE'. The main content area is titled 'LE SAGE ARROUX - BOURBINC - DOCUMENTS PRODUITS'. It lists three documents under the heading 'SAGE ARROUX - BOURBINC - COMPTE-RENDUS DE RÉUNION':

- Compte-rendu de la CLE du SAGE, 05 octobre 2010** (Mise en ligne du 24/01/2011)
- Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du SAGE, 02 décembre 2010** (Mise en ligne du 19/01/2011)
- Compte-rendu du Bureau de la CLE du SAGE, 04 novembre 2010** (Mise en ligne du 09/11/2010)

Each entry includes a 'Lien vers le document' link. A sidebar on the right contains a navigation menu with the following items: Accueil fiche, Caractéristiques, Déroulement et état d'avancement, Fonctionnement, **Documents produits** (circled in red), and a sub-menu for 'Documents produits' including: Documents du SAGE, Etudes, Cahier des Charges, Documents juridiques, Actions de communication, **Compte-rendus de réunion** (circled in red), Sur la toile, Autres, Atlas cartographique, and Actualités.

Le 2<sup>ème</sup> point abordé est la **charte couleur**.

Les comptes-rendus de la séance plénière de la CLE resteront de couleur **bleue**, de la réunion de Bureau, de couleur **verte** et des Commissions Thématiques, de couleur **jaune**.

Les autres chartes ne sont pas abordées.

La CT retient cette nouvelle procédure et la met à l'essai jusqu'à la prochaine séance plénière de CLE. Cette dernière décidera alors si des modifications, à l'usage, seront nécessaires.

## **2. Communication externe à la CLE : Stratégie et formalisation**

La création du **logo** a fait l'objet d'une réflexion transversale pour intégrer démarche locale et sensibilisation du jeune public.

Une société peut établir le logo de A à Z. Cependant, il peut également être suppléé partiellement dans sa démarche.

Voici le tableau des propositions (ici, numérisation logo = numérisation + vectorisation + déclinaison) :

	<b>Création logo</b>	<b>Numérisation logo</b>	<b>Coût (HT)</b>	<b>Accessibilité</b>
Choix A	Collégiens	Société	340 à 360 €	Très bonne
Choix B	Société	Société	500 €	Bonne
Choix C	Etudiant	Société	340 à 360 €	Moyenne
Choix D	Collégiens	Etudiant	0 €uro	Moyenne
Choix E	Etudiant	Etudiant	0 €uro	A définir

14 collèges du territoire du SAGE ont été contactés en janvier afin de proposer aux professeurs d'arts plastiques un projet pédagogique pour leurs classes. 2 ont répondu par la négative, 2 par la positive, et 10 n'ont pas donné de réponse à ce jour.

L'idée de collaborer avec les collégiens permettrait de proposer plusieurs dessins à la CT « Communication » et, par la même, établir une première démarche de sensibilisation envers un public peu averti.

Une autre option est de se rapprocher des étudiants, qui pourraient de manière globale ou partielle élaborer le logo. Ainsi, l'ENSA de Dijon a été contactée et la proposition de stage a été validée par la directrice. Néanmoins, aucune réponse à ce jour n'a été enregistrée.

Le BTS « Communication visuelle, option graphisme » de Lyon, également contacté, n'a quant à lui pas donné suite à notre demande.

Cette société locale a fourni des devis pour chaque phase de la conception du logo. Il s'agit de Mme Marie FAIVRE, creusotine, qui a déjà travaillé avec le CPIE notamment sur la conception des totems, des CD, etc.

### La CT a validé le choix A.

Dans cette perspective, les membres énoncent des mots clés que les collégiens devront intégrer dans leur réflexion : territoire, bassin versant Arroux Bourbince, SAGE, Liberté des cours d'eau, concertation, CLE, rivière Arroux, rivière Bourbince, Toit de la Bourgogne (Meilly-sur-Rouvres), enjeux, Loire, etc.

De son côté, l'animateur déclinera aux classes la démarche SAGE ainsi que l'attente des membres. L'idée de récompenser les élèves par une sortie pédagogique est également validée par la CT.

Si le choix A ne permet pas d'aboutir à un logo, le choix B sera alors retenu.

Mlle MORILLE demande si cet échange pourrait être un moyen pour évoquer ou apporter l'exposition « Tous acteurs de l'Eau ».

L'animateur fera bien entendu usage des totems de l'exposition dans sa démarche de sensibilisation auprès des collègues.

### **ACTIONS A MENER**

- Recontacter les collègues intéressés, conventionner et collaborer tout au long de cet échange.
- L'animateur mailera les membres de la CT, avant de rencontrer les collègues, pour les associer aux présentations.

L'animateur rappelle l'**historique « communication »** du SAGE depuis son émergence, à savoir la rédaction d'articles dans la presse locale ou spécialisée, l'édition de la notice illustrée et de la brochure d'information, les soirées thématiques (notamment pour la semaine du développement durable), etc.

Il est décidé de ne pas rééditer une 2<sup>ème</sup> notice illustrée avant d'avoir finalisé le futur Journal du SAGE qui reste la priorité. Cependant ce support reste d'actualité concernant la communication interne à la CLE.

La brochure d'information continuera d'être transmise au public lors d'échanges ou d'interventions.

Quant aux interventions lors des journées mondiales des zones humides (02 février), de l'eau (22 mars), de l'environnement (06 juin) ou de la semaine du développement durable (01 - 07 avril, « changeons nos comportements »), il est décidé de reporter toute démarche à l'année prochaine au vu des échéances prochaines et du calendrier de travail.

### **La création du Journal du SAGE**

Les journaux du SIEAB, du SINETA et du SAGE Sioule sont mis à disposition des membres. Leur édition, impression et coût final sont présentés aux membres pour estimation, ainsi qu'une liste de destinataires.

Il est évoqué de cibler dans le contenu du Journal des informations qui captent l'attention de la population (ex. ressource en eau, assainissement).

Plus concrètement, l'orientation du 1<sup>er</sup> journal se voudrait généraliste : historique, enjeux et orientations de la démarche SAGE, conséquences sur nos comportements, etc.

Au niveau de la forme, des encarts pourraient être développés : témoignages d'élus, chiffre à évoquer, histoire (celle de la création du logo, par ex.), etc.

Concernant sa diffusion, l'idée d'un affichage numérique sur les sites des collectivités ou des structures membres de la CLE est également soulevé.

En dernier point, il est précisé que l'Article 298 *octies* du Code général des Impôts soumet les périodiques au taux réduit de la TVA.

### **ACTIONS A MENER**

- Travailler sur le fonds du Journal : articles.
- Réflexion sur le nom qui sera donné au Journal par les membres de la CT
- Réflexion sur la forme du Journal : contacter différents prestataires pour des projets de chartes graphiques et couleurs.

Sur les autres moyens de communication, l'insertion dans les **bulletins municipaux** ou des intercommunalités est évoquée. La difficulté de cette démarche, si elle émane de la CLE, est de contacter toutes les collectivités ou EPCI, en sachant que les bulletins ne paraissent ni à la même fréquence ni à la même période.

Il a également été suggéré de **labelliser** des interventions externes par un tampon SAGE. Cependant, se pose la question si le seul logo ne suffirait pas. Aussi, la CT propose que l'animateur soit le seul à avaliser la présence ou l'absence du logo sur les interventions externes, et ce dans un seul souci d'organisation.

### **3. Questions diverses**

La ligne 60632 du budget alloue 300 €uros en 2011 aux petits équipements. Cela concerne notamment l'acquisition d'ouvrages et/ou de périodiques.

Steve MULLER présente la liste des documents papiers et informatisés en possession de la CLE et oriente les achats vers certaines pistes (cf. page suivante).

Mlle MORILLE souligne que le CPIE a un Centre de ressources et qu'il serait opportun de mutualiser cette donnée dans le but d'éviter les doublons.

### **ACTIONS A MENER**

- Dans un premier temps : l'animateur complétera la liste des ouvrages déjà disponible et les membres de la CLE émettront davantage de propositions.

## OUVRAGES

### EN NOTRE POSSESSION

#### Classeurs-fiches

- **La restauration des cours d'eau**, *Recueil d'expériences sur l'hydromorphologie* - 2010, ONEMA
- **Exercer la police de l'Eau** - 2010, MEEDDM

#### Ouvrages

- **Éléments d'hydromorphologie fluviale** - Malavoi & Bravard, 2010, 224p
- **L'arbre, la rivière et l'homme** - CSPNB, 2008, 63p
- **Bassin de la Loire, France** - OCDE, 2010, 147p
- **Territoires Naturels de Bourgogne, Creusot Montceau** - CSNB, 2009, 76p
- **Ces milieux où coulent nos rivières** - Guide de sensibilisation, SMVV, 25p
- **L'élú local face aux enjeux de l'eau sur le BV Arroux Bourbince** – CPIE, 2010, 61p
- **Guide juridique et pratique sur la gestion des milieux aquatiques et humides** – AESN, 2010, 215p

#### CD / DVD

- **Le SDAGE et son programme de mesure** – outil de l'AELB, 2010
- **Du poison dans l'eau du robinet** – Documentaire, 120min, 2010.
- **L'eau, la Nature et la ville** – 52min, GRAIE, 2010
- **Prévention des inondations pour les entreprises** – outil du MEEDDM, 2010
- **Aquaclara, de l'eau à la bouche** - outil pédagogique du CPIE

### IDEES (à compléter)

**Atlas mondial de l'eau** (18 €)

**L'eau, un trésor en partage** (19 €)

**De l'eau pour tous – Perspectives de l'OCDE sur les tarifications et le financement** (29 €)

**L'eau, un enjeu pour demain** (22 €)

**Idées reçues : l'eau** (11 €)

**Atlas de la flore de Bourgogne**

**PERSONNES INVITEES : LES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE « COMMUNICATION »**

**REPRESENTANTS DES COLLEGES PRESENTS**

<b>M. le Président (SIEAB)</b>	M. Georges SIMON
<b>M. le 1<sup>er</sup> Vice-président (SINETA)</b>	M. Jean-Marc GUILHEM
<b>Pays Autunois Morvan</b>	M. Jean-Claude NOUALLET
<b>Chambre d'Agriculture de Saône et Loire</b>	Mme Sophie SIMONET
<b>CPIE Autunois Morvan</b>	Mlle Claire MORILLE
<b>Agence de l'Eau Loire Bretagne (délégation Allier Loire Amont)</b>	M. Aymeric DUPONT

**REPRESENTANTS DES COLLEGES EXCUSES**

<b>Mme la 6<sup>e</sup> Vice-présidente (CC Autour du Mont St Vincent)</b>	Mme Paulette ACKERMANN
<b>Chambre d'Agriculture de Saône et Loire</b>	M. Yves LARGY
<b>Conservatoire des Sites Naturels de Bourgogne (CSNB)</b>	M. Daniel SIRUGUE
<b>CPIE Autunois Morvan</b>	M. Dominique LARUE
<b>MISE de Saône-et-Loire</b>	M. Frédéric REVEL